

NATIXIS INTEREPARGNE

Société Anonyme au capital de 8 890 784 euros
Siège social : **30, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS**
692 012 669 R.C.S. PARIS
Exercice social du 01/01/2020 au 31/12/2020
Comptes annuels approuvés par l'A.G.M. du 28 mai 2021

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (en euros)

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Caisse, banques centrales, CCP	368,97	304,39
Créances sur les établissements de crédit	222 249 289,83	203 814 314,92
Particip. et autres titres détenus à long terme	7 032 334,00	7 032 334,00
Immobilisations incorporelles	5 460 207,37	3 889 335,69
Immobilisations corporelles	3 527 813,33	3 782 823,46
Autres actifs	35 576 247,24	34 372 048,21
Comptes de régularisation	53 068 476,73	30 334 626,48
TOTAL ACTIF	326 914 737,47	283 225 787,15

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Dettes envers les établissements de crédit	41 004 650,91	16 976 107,26
Opérations avec la clientèle	895 753,80	783 252,32
Autres passifs	24 812 821,56	25 076 333,00
Comptes de régularisation	206 834 631,35	190 069 183,29
Provisions pour risques et charges	5 861 077,40	5 522 217,84
Capitaux propres hors FRBG	47 505 802,45	44 798 693,44
- Capital souscrit	8 890 784,00	8 890 784,00
- Primes d'émission	17 683 995,81	17 683 995,81
- Réserves	889 078,40	889 078,40
- Report à nouveau	3 363,17	2 581,76
- Résultat de l'entreprise	20 038 581,07	17 332 253,47
TOTAL PASSIF	326 914 737,47	283 225 787,15

HORS-BILAN	31/12/2020	31/12/2019
Engagements de garantie	-	150 000,00

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	77,37	4 759,17
Intérêts et charges assimilés	- 997 539,93	- 277 796,46
Revenus des titres à revenu variable	4 797 366,00	5 528 043,10
Commissions (produits)	109 643 302,34	106 891 793,95
Commissions (charges)	- 14 063 178,05	- 12 160 819,43
Gains ou pertes s/op. des portef. de plct et ass. ..	- 232 202,30	- 383 783,38
Autres produits d'exploitation bancaire	2 326 809,51	3 331 733,39
Autres charges d'exploitation bancaire	- 1 218 383,04	- 84 876,48
PRODUIT NET BANCAIRE	100 256 251,90	102 849 053,86
Charges générales d'exploitation	- 72 555 035,76	- 75 161 234,93
Dot. aux amort. et aux prov. s/immob. corp. et inc. ..	- 1 147 032,22	- 4 260 992,15
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	26 554 183,92	23 426 826,78
Coût du risque	- 361 411,57	- 201 283,04
RESULTAT D'EXPLOITATION	26 192 772,35	23 225 543,74
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	- 17 755,24	1 508,33
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	26 175 017,11	23 227 052,07
Impôt sur les bénéfices	- 6 136 436,04	- 5 894 798,60
RESULTAT NET	20 038 581,07	17 332 253,47

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT.

PRESENTATION GENERALE DE L'ENTREPRISE. NATIXIS INTEREPARGNE est une société anonyme créée le 20/03/1969. Son capital social est de 8 890 784 euros et elle est détenue à 99,9 % par NATIXIS. **1. Principes comptables et méthodes d'évaluation.** Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables définis par le règlement CRB 91-01 du 16/01/1991, modifié par le CRC 00-03 du 11/12/2000 relatif aux documents de synthèse individuels des entreprises relevant du CRBF. NATIXIS INTEREPARGNE est consolidée par intégration globale par NATIXIS. Depuis le 01/01/2003 NATIXIS INTEREPARGNE est intégrée fiscalement à NATIXIS. **1.1. Créances et dettes.** Les créances et dettes sont reprises sous les rubriques des postes du bilan suivants : les créances et dettes sur les établissements de crédit ; les opérations avec la clientèle ; les autres actifs et autres passifs ; les comptes de régularisation. Elles sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale. **Créances et dettes sur les établissements de crédit.** Les créances sur les établissements de crédit recouvrent les sommes en instance sur les comptes bancaires, correspondant aux opérations en cours de souscriptions et de rachats de parts de FCPE, à la date de l'arrêté comptable. **Créances clients, règles de provisionnement et de passage à perte.** Lorsqu'il survient un risque de non-recouvrement partiel ou total des créances, ou de non tenue des engagements des débiteurs dans une situation d'impayé, de dégradation de la situation financière ou de procédures contentieuses entre NATIXIS INTEREPARGNE et la contrepartie, les créances concernées sont déclassées en créances douteuses conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit. Des provisions pour dépréciation ou pour risques sont dotées au compte de résultat au poste « coût du risque », à hauteur de la perte probable. Ces provisions sont déterminées sur la base d'un examen individuel du dossier en tenant compte de l'analyse du risque, des garanties disponibles et de l'ancienneté de la créance ou de l'engagement. Les provisions sur créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Dès que le caractère irrécouvrable des créances est confirmé, les encours concernés sont sortis des actifs par la contrepartie d'un compte de résultat « perte sur créance » classé au poste « coût du risque ». **1.2. Titres de participation.** Les titres de participation, correspondant à la filiale intertitres, figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Ils sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur d'utilité à la date d'arrêté ou de leur coût d'acquisition. **1.3. Immobilisations corporelles et incorporelles.** Les immobilisations figurent dans les comptes à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties sur leur durée d'utilisation, à l'exception du fonds de commerce provenant de l'apport de PLANEPAR A et des terrains qui ne sont pas amortis. Le fonds de commerce fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les

logiciels métiers créés en interne sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût de développement qui regroupe des dépenses de prestataires externes et des frais liés au personnel directement affecté à leur développement. Pendant la phase de développement ces dépenses sont enregistrées au compte d'immobilisations en cours, elles sont transférées dans le compte d'immobilisations à amortir dès que le projet est mis en service. En application du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, la valeur brute des constructions a été ventilée par composants de durée d'amortissement propre à chaque élément. Les durées d'utilisation généralement retenues sont les suivantes : Logiciels : 1 ans, Logiciels métier : 3 à 5 ans, Constructions selon les composants : Fondations : 40 ans, Façade : 20 ans, Couverture : 20 ans, Equipements techniques : 15 ans, Aménagements : 10 ans, Aménagements et installations : 10 ans, Matériels informatiques : Gros matériel : 5 ans dégressif, Micro-informatique : 3 ans dégressif, Autres matériels et mobilier : 5 à 10 ans. **1.4. Provisions pour risques et charges.** Les provisions constituent des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Leur comptabilisation est subordonnée à l'existence d'une obligation actuelle résultant d'un événement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources et dont le montant peut être estimé de manière fiable. En application du règlement CRC 00-06 relatif aux passifs, les provisions pour risques et charges sont évaluées à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle à la date de clôture. Les provisions au passif autres que celles relatives aux engagements sociaux concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, amendes, pénalités et autres risques divers. Les mouvements de provisions pour risques et charges sont classés dans les rubriques auxquelles ils se rapportent : produit net bancaire, charges générales d'exploitation, ou coût du risque.

1.5. Engagements à long terme accordés aux salariés. Les engagements à long terme accordés aux salariés comprennent : les indemnités de fin de carrière (IFC) ; les médailles du travail (MT). **Méthode d'évaluation.** La méthode d'évaluation actuarielle utilisée pour l'ensemble des métiers de NATIXIS est celle recommandée par la norme IAS 19 avantage du personnel, à savoir la méthode des unités de crédit projetées. L'application de cette méthode est basée sur l'étalement linéaire des droits entre l'entrée du bénéficiaire dans l'entreprise et le versement de la prestation. **Principales hypothèses retenues.** Année de référence des salaires : 2020 : Taux annuel d'actualisation : 0,35 % pour les IFC et 0,05 % pour les MT, Taux d'évolution annuelle des salaires : 2,28 % pour les cadres et non cadres, Tables de mortalité : tables générationnelles TGF05 et TGH05. **Provisionnement des passifs sociaux.** Concernant les IFC NATIXIS INTEREPARGNE a souscrit deux contrats de couverture : l'un auprès de PROSPERITE en 1997, et l'autre auprès de EPARINTER en 2017. Au 31/12/2020, l'engagement brut du passif social actualisé s'établit à 7 994 522 euros, il est couvert par des actifs distincts à hauteur de 37 474 euros par le contrat PROSPERITE et 3 349 529 euros par le contrat EPARINTER, et par une provision comptabilisée au bilan à hauteur de 2 662 695 euros. Le solde de l'engagement est constitué d'éléments non comptabilisables et relatifs au changement de régime restant à étaler dans le temps. Concernant les MT, le passif social actualisé au 31/12/2020 s'établit à 3 178 605 euros, il est entièrement couvert par une provision pour risque. **1.6. Coût du risque.** La rubrique coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques. **1.7. Impôt sur les sociétés.** L'article 11 de la loi de finances 2017 a introduit une baisse du taux normal de l'impôt sur les sociétés pour toutes les entreprises à compter des exercices ouverts depuis le 01/01/2018. Au titre de l'exercice 2020, le taux normal de l'impôt est fixé à 28 % pour les sociétés ayant un chiffre d'affaires inférieur à 250 Meuros. A ces taux d'impôt sur les sociétés, s'y ajoute une contribution sociale sur les bénéficiaires égale à 3,3 % assise sur l'impôt sur les sociétés (après application d'un abattement de 763 000 euros) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérés à hauteur de 95 %. **1.8. Rémunération des mandataires sociaux.** Le montant des rémunérations versées en 2020 aux membres des organes d'administration, de direction à raison de leur fonction s'élève à 21 600 euros au titre des jetons de présence. **1.9. Honoraires des Commissaires aux comptes.** Le montant des honoraires de Commissariat aux comptes figurant dans la lettre de mission relative à l'audit des comptes de l'exercice 2020 est de 58 370 euros, dont 27 615 euros pour le cabinet DELOITTE et 30 755 euros pour le cabinet MAZARS (arrêté des comptes et rapport relatif à la protection des avoirs). **1.10. Compte personnel de formation.** Depuis le 01/01/2015, le compte personnel de formation s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF). Il est alimenté à la fin de chaque année, en heures de formation, proportionnellement au temps de travail réalisé. Il est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie, pour suivre une formation qualifiante. **1.11. Composition du capital.** Le capital social de NATIXIS INTEREPARGNE est fixé à 8 890 784 euros, divisé en 555 674 actions de 16 euros chacune, entièrement libérées. **1.12. Effectif moyen.** Cadres, Exercice 2020 et 2019 : 223, Employés, Exercice 2020 : 268, Exercice 2019 : 281, Total, Exercice 2020 : 491, Exercice 2019 : 504.

II - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT.

Immobilisations	Valeur brute au 31/12/2019	Aug.	Cessions, mises au rebut	Valeur brute au 31/12/2020
Immobilisations inc. ...	46 469 307,56	2 723 042,00	552 344,00	48 640 005,56
- Fonds commercial ...	2 921 284,63	-	-	2 921 284,63
- Logiciels	42 995 701,93	552 344,00	-	43 548 045,93
- Immob. inc. en cours ..	552 321,00	2 170 698,00	552 344,00	2 170 675,00
Immob. corporelles	20 767 546,00	414 137,87	263 716,80	20 917 967,07
- Terrains	259 711,51	-	-	259 711,51
- Composants des constructions	4 246 173,91	-	-	4 246 173,91
- IAA	10 312 491,43	353 829,90	159 529,94	10 506 791,39
- Mat. et mob. de bur.	5 844 982,29	56 469,32	-	5 901 451,61
- Immobilisations corporelles en cours ..	104 186,86	3 838,65	104 186,86	3 838,65
TOTAL	67 236 853,56	3 137 179,87	816 060,80	69 557 972,63

Amortissements	Amort. au 31/12/2019	Dot. et prov. de l'exercice	Diminutions	Amort. au 31/12/2020
Immob. inc. : logiciels ..	42 579 971,87	599 826,32	-	43 179 798,19
Immob. corporelles	16 984 722,54	547 205,90	141 774,70	17 390 153,74
- Composants des constructions	3 482 758,58	56 861,15	-	3 539 619,73
- IAA	8 302 333,17	363 262,80	141 774,70	8 523 821,27
- Mat. et mob. de bur.	5 199 630,79	127 081,95	-	5 326 712,74
TOTAL	59 564 694,41	1 147 032,22	141 774,70	60 569 951,93

Titres de participation. Filiales et participations au 31/12/2020 - Informations financières. Renseignements détaillés. Filiales (détenues à plus de 50 %). NATIXIS INTERTITRES 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris, Capital : 380 800, Capitaux propres autres que le capital : 5 390 709, Pourcentage du capital détenu : 100,00 %, Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos : 50 407 768, Résultat du dernier exercice clos : 3 382 887, Dividendes encaissés au cours de l'exercice : 4 797 366. **Renseignements globaux. Filiales Françaises.** Valeur comptable des titres détenus, Brute et Nette : 7 031 934, Montant des dividendes encaissés : 4 797 366.

Provisions inscrites au bilan	Montant début d'exer.	Dotations et reclassts	Reprises	(*) dont utilisées	Montant fin d'exercice
Prov. pour risques et charges	5 522 217,84	1 062 962,09	724 102,53	697 140,80	5 861 077,40
- Prod. net banc. : prov. sinistres	8 523,11	708 395,09	697 140,80	697 140,80	19 777,40
- Ch. gén. d'expl. : Provisions sur passifs sociaux	5 486 516,00	354 567,00	- 217,00	-	5 841 300,00
- Aut. ch. d'expl.	27 178,73	-	27 178,73	-	-
Prov. pr dépréc. des cptes d'actifs : coût du risq. : prov. créa. clts.....	494 796,75	318 214,85	225 480,95	225 480,95	587 530,65
TOTAL	6 017 014,59	1 381 176,94	949 583,48	922 621,75	6 448 608,05

(*) Dont utilisés 97 %. **Evolution des capitaux propres et affectation du résultat de l'exercice précédent.** L'Assemblée Générale du 12/05/2020 statuant sur les comptes clos le 31/12/2019 a décidé de distribuer un dividende net par action de 31,19 euros.

Capitaux propres	Situation début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent		Situation fin d'exercice
		Report à nouv.	Divid. payés (*)	
Capital	8 890 784,00	-	-	8 890 784,00
Réserve légale	889 078,40	-	-	889 078,40
Prime d'émission	17 026 360,39	-	-	17 026 360,39
Boni de confusion	657 635,42	-	-	657 635,42
Report à nouv.	2 581,76	17 332 253,47	- 17 331 472,06	3 363,17
TOTAL DES CAP. PROPRES	27 466 439,97	17 332 253,47	- 17 331 472,06	27 467 221,38
Résul. de l'exer.	17 332 253,47	-	-	20 038 581,07
TOT. CAPITAUX PROPRES (av. affect. du résul.)	44 798 693,44	-	-	47 505 802,45

Etat des échéances des créa.	Montant	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Caisses, bq centrales, CCP : caisses	368,97	368,97	-	-	-
Créances et dettes envers les éts de créd. : cptes cour. NATIXIS	222 249 289,83	222 249 289,83	-	-	-
- Aut. actifs : - Dépôts au fds de gar. des dépôts ..	1 540 897,60	-	1 499 471,43	41 426,17	-
- Divers dépôts et cautio.	7 601,91	-	-	7 601,91	-
- Créa. clts et cptes ratt. - Aut. déb.	12 001 866,52 22 025 881,21	6 722 497,19 22 025 881,21	2 214 045,01	2 992 746,95	72 577,37
Comptes de régul. : - Compte d'attente	1 599,00	1 599,00	-	-	-
- Produits à recevoir	11 223 337,00	11 223 337,00	-	-	-
- Ch. const. d'avance	839 231,75	839 231,75	-	-	-
- Régul. - comptes techniques ..	41 004 308,98	41 004 308,98	-	-	-

Détail des créances clients et comptes rattachés. Créances clients sains : 11 606 049,06, Créances clients douteux : 983 348,11, Provision créances douteuses : - 587 530,65, Total : 12 001 866,52. **Détail des produits à recevoir.** Commissions : 10 195 773,00, Autres produits d'exploitation : 1 027 564,00, Total : 11 223 337,00.

Etat des échéances des dettes	Montant	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans
Dettes envers les éts de créd. : cptes cour. NATIXIS. Op. avec la clientèle : compte courant bloqué	41 004 650,91 895 753,80	41 004 650,91	-	-
Autres passifs : - Fourn. et cptes rattachés ..	1 173 371,01	1 173 371,01	-	-
- Dettes fisc. et sociales	17 773 537,56	17 773 537,56	-	-
- Autres dettes	5 865 912,99	5 865 912,99	-	-
Comptes de régularisation : - Charges à payer	7 961 688,00	7 961 688,00	-	-
- Régul. - cptes tech.	198 872 943,35	198 872 943,35	-	-

Détail des charges à payer. Dettes fiscales et sociales : 1 301 850,00, Dettes d'exploitation : 6 659 838,00, Total : 7 961 688,00. **Informations sur le compte de résultat. Produit net bancaire.** Total du produit net bancaire, 2020 : 100 256 251,90,

2019 : 102 849 053,86. Intérêts et produits assimilés, Sur opérations avec les EDC, 2020 : 77,37, 2019 : 38,61, Sur opérations avec la clientèle, 2019 : 4 720,56, Intérêts et charges assimilés, Sur opérations avec les EDC, 2020 : - 997 539,93, 2019 : - 277 796,46, Revenus des titres à revenu variable, Revenus des titres de participation, 2020 : 4 797 366,00, 2019 : 5 528 043,10, Commissions (produits), Prestations de services, 2020 : 109 643 302,34, 2019 : 106 891 793,95, Commissions (charges), Prestations de services, 2020 : - 14 063 178,05, 2019 : - 12 160 819,43, Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés, 2020 : - 232 202,30, 2019 : - 383 783,38, Autres produits d'exploitation bancaire, Autres produits divers d'exploitation, 2020 : 2 326 809,51, 2019 : 3 331 733,39, Autres charges d'exploitation bancaire, Charges et produits inhabituels, 2020 : - 1 218 383,04, 2019 : - 84 876,48. **Charges générales d'exploitation.** Total des charges générales d'exploitation, 2020 : 72 555 035,76, 2019 : 75 161 234,93, Charges de personnel, Salaires et traitements, 2020 : 23 624 380,96, 2019 : 23 290 565,06, Charges sociales, taxes sur rémunérations, 2020 : 14 983 521,30, 2019 : 14 724 108,27, Autres charges de personnel, 2020 : 5 651 969,37, 2019 : 6 543 681,24, Impôts et taxes, Taxe foncière, 2020 : 74 560,00, 2019 : 75 962,00, CET, 2020 : 1 114 348,31, 2019 : 1 075 855,60, Organique, 2020 : 145 720,00, 2019 : 137 921,00, Autres taxes, 2020 : 163 378,95, 2019 : 163 514,41, Services extérieurs, Locations, 2020 : 260 706,50, 2019 : 151 686,60, Services extérieurs fournis par des sociétés du groupe, 2020 : 18 738 214,08, 2019 : 18 158 675,08, Autres services extérieurs, 2020 : 7 798 236,29, 2019 : 10 839 265,67. **Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles.** Total des dotations, 2020 : 1 147 032,22, 2019 : 4 260 992,15, Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles, 2020 : 599 826,32, 2019 : 3 732 716,25, Dotations aux amortissements immobilisations corporelles, 2020 : 547 205,90, 2019 : 528 275,90. **Coût du risque.** Total coût du risque, 2020 : 361 411,57, 2019 : 201 283,04, Dotations aux provisions, 2020 : 318 214,85, 2019 : 231 633,97, Reprises sur provisions, 2020 : - 225 480,95, 2019 : - 204 172,37, Créances irrécouvrables, 2020 : 268 677,67, 2019 : 173 946,02, Récupération sur créances amorties, 2019 : - 124,58. **Gains ou pertes sur actifs immobilisés.** Total des gains ou pertes sur actifs immobilisés, Plus ou moins-value nette comptable des immobilisations cédées, 2020 : - 17 755,24, 2019 : 1 508,33. **Impôt sur les bénéfices.** Total de l'impôt, 2020 : 6 151 646,23, 2019 : 5 902 629,19, Impôt au taux de 28 %, 2020 : 6 066 049,59, 2019 : 140 000,00, Impôt au taux de 31 %, 2019 : 5 673 860,05, Contribution sociale sur les bénéfices, 2020 : 175 000,64, 2019 : 166 678,38, Crédits d'impôts, 2020 : - 89 404,00, 2019 : - 77 909,24.

Eléments relevant du bilan et du compte de résultat avec les entreprises liées (en Keuros)	Mont. concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de particip.
Bilan - actif :		
- Créances sur les établissements de crédit	216 535	-
- Particip. et autres titres détenus à long terme	-	7 032
- Comptes de régularisations	10 574	-
Bilan - passif :		
- Dettes envers les établissements de crédit	41 005	-
- Autres passifs	599	-
- Comptes de régularisations	2 841	-
Résultat - produits :		
- Revenu des titres à revenu variable	-	4 797
- Commissions	44 824	-
- Autres produits d'exploitation bancaire	1 446	-
Résultat - charges :		
- Intérêts et charges assimilées	862	-
- Frais de personnel facturés	- 142	-
- Sces extérieurs fournis par des stés du groupe ..	18 738	-
- Commissions	13 307	-

Sous les rubriques entreprises liées et entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation ne sont retenues que les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation de NATIXIS.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020. L'Assemblée Générale, suivant la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 20 038 581,07 euros, de la manière suivante : Bénéfice de l'exercice : 20 038 581,07 euros, Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur : 3 363,17 euros, Pour former un bénéfice distribuable de : 20 041 944,24 euros, A titre de dividendes aux actionnaires : 20 037 604,44 euros, soit 36,06 euros par action. Le solde : 4 339,80 euros, en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 4 339,80 euros.

EXTRAIT DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (Exercice clos le 31/12/2020). Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NATIXIS INTEREPARGNE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport. **Justification des appréciations.**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes

annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous. La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives

aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire. **Informations relatives au gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. Paris - La Défense, le 12 mai 2021, Les Commissaires aux comptes, MAZARS : Charles de BOISRIOU ; DELOITTE & ASSOCIES : Anne-Elisabeth PANNIER. Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public à l'adresse du siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS.